

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

La vie des sociétés

7233228101 - VS

MEIGNAN FRERESSNC

au capital de 6 097,96 euros
Siège social : 2, rue du Gal Leclerc
77100 MEAUX
RCS de Meaux : 784 116 899

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des résolutions de l'AG du 1er janvier 2020, il résulte que : l'assemblée, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Meaux. Mention sera faite au RCS de Meaux.

7233402001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Chaumes-en-Brie du 12 septembre 2020, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAROVETO.
Capital : 1 000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège social : 10, route de Maurevert, 77390 Chaumes-en-brie.
Objet : l'acquisition de tous immeubles, sous quelque forme que ce soit, l'aménagement de ces immeubles destinés à l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens.

Et, plus généralement toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, pourvu que ces opérations n'altèrent en rien le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Melun.

Gérant : Mme Caroline CAMPANARO, demeurant 10, route de Maurevert, 77390 Chaumes-en-Brie, pour une durée non limitée.

Cession de parts : toutes transmissions entre vifs ou par décès ou liquidation de communauté soumise à l'agrément de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

7233547801 - VS

TOP MÉNAGE

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : 2, square des chasseurs
77186 NOISIEL
RCS Meaux 814108106

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 31, rue André-Thierry, 77600 Guernantes, à compter du 1er septembre 2020. Modification au RCS de Meaux.

7233553401 - VS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'insertion parue dans Le Pays Briard du 8 novembre 2019, concernant la société SARL L'Arlequin, demeurant 18, rue Notre-Dame, 77320 Lescherolles. Il y a lieu de lire la date d'effet 9 septembre 2019, et non pas la date du 30 septembre 2019.

7233454801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Savigny-le-Temple du 9 septembre 2020, a été constituée une SASU nommée : eBallaTech.

Objet : service informatique.
Capital : 500 euros. Siège social : 23, rue d'Iraty, 77176 Savigny-le-Temple. Durée : 99 ans. Admission aux assemblées - vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : libre. Président : M. Mohamed BARRY, 23, rue d'Iraty, 77176 Savigny-le-Temple.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Melun.

7233629901 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte s.s.p en date du 1er septembre 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société civile immobilière. Dénomination : SCI CMJC. Siège social : 15, rue Jean-Moulin, ZAE Pré Fusé, 77340 Pontault-Combault. Objet : la Société a pour objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.S. Capital : 500 euros. Gérance : M. Marc COUDERC, demeurant 54, avenue du Château, 77340 Pontault-Combault. Clause relative aux cessions de parts : cession libre entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants de l'associé cédant ; agrément de tous les associés pour toute autre cession. Immatriculation : RCS de Meaux.

7233625901 - VS

G3. Concepts

SAS au capital de 200 000 euros
Siège social : 9 et 11, rue de la Tuilerie
77500 CHELLES
RCS Meaux 497.549.345

FIN DE MANDAT C.A.C. SUPPLÉANT

Aux termes de l'AGOA du 28 juillet 2020, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de M. Christian FLEURET, commissaire aux comptes suppléant.

Avis administratifs

7233415601 - AA



Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Ury

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2020-039 du 20 août 2020, le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Ury. Cette procédure a pour objectif d'adapter le PLU afin de permettre le projet de modernisation, de mise aux normes et d'extension des bâtiments de production de l'entreprise Laliq Beauty Services en :
- modifiant le règlement graphique pour réduire un Espace Boisé Classé (EBC) à l'Ouest du terrain tout en compensant cet EBC sur le terrain,
- précisant certaines règles du règlement écrit de la zone UX pour permettre l'émergence d'un projet s'insérant au mieux dans l'environnement.

À cet effet, le premier vice-président du Tribunal administratif de Melun a désigné M. Daniel BERTHELOT, retraité (géomètre-expert), en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mardi 15 septembre 2020 à 14 h 00 au vendredi 16 octobre 2020 à 17 h 00 en mairie d'Ury (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Ury aux dates et horaires suivants :
- le vendredi 18 septembre 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00,
- le samedi 3 octobre 2020 entre 9 h 00 et 12 h 00,
- le vendredi 9 octobre 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00,
- le vendredi 16 octobre 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00.
En raison du contexte sanitaire et sur le

fondement du décret n°2020-884 du 17 juillet 2020, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier d'enquête publique et durant sa réception par le commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Le dossier d'enquête publique comprend le dossier de révision allégée n°2 du PLU d'Ury arrêté en conseil communautaire comportant une évaluation environnementale et une note synthétique, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint et les avis reçus des personnes publiques associées et consultées, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible en mairie d'Ury (siège de l'enquête publique), 5, place du Général-de-Gaulle, 77760 Ury, où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 00, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00), ainsi que lors des permanences du commissaire enquêteur.

Il sera également disponible à l'adresse suivante : www.pays-fontainebleau.fr/enqueteepublique12, sur le site internet de la commune d'Ury <https://www.ury.fr/> et sur un poste informatique au siège de la communauté d'agglomération, 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie d'Ury pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

- par courrier postal à l'attention de M. Daniel BERTHELOT, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie d'Ury, 5, place du Général-de-Gaulle, 77760 Ury.

- par courriel à l'adresse suivante revision.alleege2.plu@ury.fr

Les pièces-jointes ne devront pas dépasser 5 mégaoctets.
Seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête soit du mardi 15 septembre 2020 à 14 h 00 jusqu'au vendredi 16 octobre 2020 à 17 h 00 au plus tard, y compris par voie électronique et courrier postal, seront prises en considération. Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <https://www.ury.fr/> et sur le site www.pays-fontainebleau.fr/enqueteepublique12 pendant toute la durée de l'enquête.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie d'Ury aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. À l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme sera soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

7233400801 - AA



Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de La Chapelle-la-Reine

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2020-037 du 20 août 2020, le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de La Chapelle-la-Reine. Les objectifs de la procédure sont de permettre l'extension d'un garage automobile en corrigeant la délimitation de la zone UAa entraînant la réduction de la zone urbaine UC et la zone naturelle de fond de jardin (Nj) et modifier et préciser la règle sur les hauteurs des installations en zone d'activité (UX). À cet effet, le premier Vice-Président du Tribunal administratif de Melun a désigné Mme Cécile COINTEREAU en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 15 septembre 2020 au 14 octobre 2020 à 17 h 30 en mairie de La Chapelle-la-Reine

(siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de La Chapelle-la-Reine, aux dates et horaires suivants : le mardi 15 septembre 2020 entre 9 h 30 et 12 h 30, le samedi 3 octobre 2020 entre 9 h 30 et 12 h 30, le mercredi 14 octobre 2020 entre 14 h 30 et 17 h 30.

Le dossier d'enquête publique comprend : le dossier de révision allégée n°1 du PLU de La Chapelle-la-Reine arrêté en conseil communautaire, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées et consultées, le complément d'évaluation environnementale du PLU, l'avis de l'autorité environnementale (MRAE), le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale (MRAE).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible :

- en mairie de La Chapelle-la-Reine (siège de l'enquête publique), 17, rue du Docteur-Battesti, 77760 La Chapelle-la-Reine, où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 30, le jeudi de 13 h 15 à 17 h 30) ;

- au siège de la communauté d'agglomération, 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau, où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il sera également disponible à l'adresse suivante : www.pays-fontainebleau.fr/enqueteepublique11, sur le site internet de la commune de La Chapelle-la-Reine <https://www.lachapellelareine.fr> et sur un poste informatique au siège de la communauté d'agglomération (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de La Chapelle-la-Reine pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture ;

- par courrier postal avant le mercredi 14 octobre 2020 à 17 h 30 à l'attention de Mme Cécile COINTEREAU, commissaire enquêteur, au siège de l'enquête en mairie, 17, rue du Docteur-Battesti, 77760 La Chapelle-la-Reine ;

- par courriel à l'adresse suivante revision.alleege@lachapellelareine.fr avant le mercredi 14 octobre 2020 à 17 h 30.

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <https://www.lachapellelareine.fr> et sur la page www.pays-fontainebleau.fr/enqueteepublique11 pendant toute la durée de l'enquête. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de La Chapelle-la-Reine aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. À l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme sera soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

Autres légales

7233490601 - DL

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n°2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 février 2017, suivi d'un codicille en date du 29 août 2017.

M. Maurice Lucien Jacques HENRIET, en son vivant retraité, demeurant à Brie-Comte-Robert (77170), 21, rue de Cossigny. Né à Orly (94310), le 26 octobre 1940. Veuf de Mme Christiane Juliette Charlotte DAVID et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à Créteil (94000) (France), le 29 avril 2020.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie COQUILLAUD-SANGES, Notaire au sein de la Société Civile Profes-

sionnelle « Marie-Flore PICOT, Grégory VERMEULIN et Guillaume MOSTER, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à Brie-Comte-Robert (Seine et Marne), 92, rue du Général-Leclerc, le 30 juillet 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître COQUILLAUD-SANGES, notaire à Brie-Comte-Robert, référence CRPCEN : 77008, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de Melun de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Je m'abonne
par prélèvement
automatique,
c'est
+ facile

ENFIN UN SITE UNIQUE
POUR VOS NOUVEAUX
MARCHÉS PUBLICS...

FACILE
PERTINENT
PROCHE



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés

PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités

PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 10 969 39 99 64 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

APPEL NON SURTAXÉ

Le Pays Briard

41, rue de l'Orgeval
77120 Coulommiers
Tél. 01 64 75 38 00
e-mail : lepaysbriard@lepaysbriard.com
Éditeur : Thomas Martin

Société éditrice :

PUBLIHEBDOS SAS
Siège social : 13, rue du Breil
35000 RENNES
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire :

SIPA (représentée par Louis ECHELARD)

Directeur de publication :

Francis GAUNAND

Directeur délégué :

Philippe DUCEPT

Président du directoire :

Francis GAUNAND

Président du conseil de surveillance :

Olivier BONSART

Membres du conseil de surveillance :

Société SIPA
(représentée par Louis ECHELARD),
Olivier BONSART, Dominique BILLARD,
Philippe TOULEMONDE

Impression : Cherbourg 50104

Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 01 64 75 38 00

e-mail : publicite@hebdos.com

www.hebdos.com

Directrice de publicité :

Nicole Lecureux

Annances légales :

Tél. 02 99 26 42 00

www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Seine-et-Marne (77)

Prix : 1,30 €

Abonnement 1 an : 100 €

ISSN 1142-5695

Commission paritaire n° 0223 C 82769

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

100%

10-31-3502 / PEFC recyclé / pefc-france.org